



MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca



Volume 34, numéro 2

27 mars 2015

VENTE DU CAMION FORD 2003.

Le conseil municipal prolonge le délai pour le dépôt de soumissions pour la vente du camion ford F 250 année 2003 jusqu'à 13 H 30 le mardi 7 avril 2015.

Le camion est vendu « tel que vu » incluant la boîte basculante. Le prix minimal demandé est de 4 000\$. L'odomètre affiche 137 400 km.

Les soumissions doivent être déposées sous enveloppe cachetée portant la mention « soumission camion » et être accompagnées d'un chèque ou un mandat poste représentant 10 % du montant soumissionné.



Un véhicule idéal pour les propriétaires de bleuettières, fermes et boisés



NOUVEAU PARC POUR JEUNES ENFANTS

Un comité de jeunes parents travaille actuellement à mettre en place un module de jeux pour jeunes enfants ayant pour thème un bateau de pirate. Une invitation est lancée à toute la population à soutenir le projet de « Parc des petits pirates » en participant au souper spaghetti qui se tiendra samedi le 25 avril à compter de 17 H 00 à la salle Gaieté au coût de 20 \$. Le tout est suivi d'une soirée dansante.

Cocktail spécial pirate !

Boisson et vin en vente sur place. Enchères en collaboration avec divers artisans et commerçants.

Tirages de plusieurs prix de présence : Une toile de Mme Laurie Marois, une pièce de bois unique conçue par M. Gilles Gilbert et un ensemble d'hiver Polair Plus.

Billets en vente à l'épicerie Luc Simard ou auprès des membres du comité : Annick Landry, Caroline Gilbert, Émilie Landry et Kim Tremblay.

Merci de nous encourager en grand nombre.

SANTÉ ET SÉCURITÉ CHEZ RÉSOLU

Produits forestiers Résolu tient à féliciter les travailleurs de l'usine de Saint-Thomas-Didyme pour avoir atteint 250 000 heures sans accident de travail en date du 7 février 2015. Le 16 mars dernier, les travailleurs se sont vu remettre une plaque commémorative soulignant cet accomplissement. Les travailleurs ont également remis un don de 2 500 \$ à notre maison de jeunes de même que 2 500 \$ à la société canadienne du cancer.



LICENCE DES CHIENS

Les licences de chiens 2015 sont arrivées. Vous pouvez vous les procurer au coût de 25 \$ pour l'année au bureau de la municipalité. Comme à l'habitude, la fourrière « Le refuge animal » passera par les maisons sous peu pour renouveler celles qui n'auront pas été payées.

NOUVELLE VITESSE

Les automobilistes sont priés de prendre bonne note de la diminution de la limite de vitesse dans le secteur scolaire et du terrain de jeu. La nouvelle limite de 30 kilomètre/heure a été fixée pour sécuriser davantage ce secteur qui connaît par définition un plus grand achalandage de jeunes enfants.

ACTIVITÉS À VENIR AU CENTRE DE VILLEGATURE LAC À JIM

Samedi le 28 mars : rendez-vous des avions et hélicoptères privées.
Dimanche 5 avril : Brunch de Pâques.
Samedi 9 mai : Souper italien fête des mères.

PREMIER VERSEMENT DE TAXES

Ne pas oublier que le premier versement de taxes municipales était le 27 février dernier.

JOURNÉE DE LA RURALITÉ

La journée de la ruralité se tiendra samedi le 25 avril de 8 H 30 à 14 H 00 au centre communautaire de Normandin. Tout est gratuit, incluant le dîner et le service de garde mais l'inscription est obligatoire avant le 22 avril en téléphonant au 418 276-0022 poste 4510. Bienvenue !

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

La présentation des états financiers 2014 se fera lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra le lundi 27 avril prochain à compter de 19 H 30 à la salle du conseil municipal.

FADOQ

L'assemblée générale annuelle de la Fadoq se tiendra le mardi 14 avril au local habituel à compter de 13 H 30. Il y aura prix de présence et des activités après la réunion. Un goûter sera servi. Tout le monde est invité en grand nombre.

CONFÉRENCE : ENFANCE ET PERFORMANCE

En demande-t-on trop à nos enfants ?

Madame Nancy Petit donnera une conférence sur le sujet à compter de 19 H 00 à la Polyvalente Jean Dolbeau le mercredi 26 avril et à la Polyvalente des Quatre-Vents le mercredi le 6 mai prochain.

Inscription gratuite. Information : Parents veut savoir 418 275-4136 poste 1049.

DÉCLARATIONS D'IMPÔT (PUBLICITÉ PAYÉE)

Service discret et compétent :
Florence Gravel
418 274-3131



CERCLE DE FERMIERES

Lors de la prochaine assemblée qui se tiendra le mardi 7 avril au local habituel, les cartes de membres seront en vente. Bienvenue à toutes. Prendre bonne note que les assemblées commencent toutes à 19 H 00 contrairement à ce qui est écrit sur le calendrier des activités communautaires.

BIBLIOTHÈQUE

Nous vous rappelons qu'en plus des heures d'ouverture habituelles, (de 18 H 00 à 19 H 30 tous les jeudis soirs) la bibliothèque est ouverte en après midi le dernier jeudi du mois entre 13 H 00 et 15 H 00.

Nous vous demandons d'apporter vos anciens volumes qui ne vous servent plus. Le réseau biblio organise à chaque année une activité biblio-vente. Les profits servent à acheter de nouveaux volumes pour le réseau régional. Les volumes invendus sont envoyés dans les pays en voie de développement où la population ne peut se payer des volumes. Dans la mesure du possible, il vous est demandé de nous les transmettre dans des boîtes à rabats pour faciliter leur manutention.

MAISON DE JEUNES

Dans le cadre de l'activité la gang allumée de la maison de jeunes, les jeunes ont réalisé un projet qui leur tenait à cœur. Nous avons fait venir des gourdes sur lesquelles nous avons collé notre slogan « Une cigarette écrasée, c'est comme la liberté » en plus du dessin habituel.

Bravo et merci aux participants : Emy Bergeron, Amélie Bilodeau, Phillip Landry, Ariane Tremblay, Joey Clément Morrow, Sarah Landry, Laury Potvin, Keven Bergeron, Eve-Marie Lyna Bouchard. L'atelier était sous la supervision de Lise Renaud.

TERRAINS À VENDRE

La municipalité possède encore des terrains de chalets à vendre au lac Brochet et au lac à Jim. Pour accélérer le développement sur le chemin Price, la municipalité diminue son prix de vente de 1 000 \$ pour tous les terrains vendus avant le 31 décembre 2015. Information : bureau de la municipalité, 418 274-3638.

SALON DE COIFFURE CHEZ-SOI (Publicité payée)

C'est un salon avec une coiffeuse dynamique qui est à l'affût des tendances et qui vous offre :

- Un rendez-vous rapide.
- Vente de fers plats et produits.
- un changement de look.

Que ce soit pour une coupe, une couleur ou une métamorphose, il me fera plaisir de vous servir ! Marie-Pier Tremblay. 418 274-2163

TÉLÉPHONIE IP

Nous vous rappelons que la fabrique et la résidence des Blés d'or ont joint le système téléphonique de la municipalité afin de bénéficier d'économies appréciables au fil des années.

Un seul numéro à composer :

418 274-3638.

Faites par la suite le poste voulu :

Municipalité : poste 1

Fabrique : poste 2

Comité forêt et environnement : poste 3

Salle Gaieté : poste 4

Maison de jeunes : poste 5

Centre de villégiature : poste 6

Résidence des Blés d'or : poste 8

Pagette des gardiens : poste 9

**NOUVEAUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS
D'AIDE À LA FAMILLE A LA CONSTRUCTION
ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE ET AUX
ENTREPRISES**

Afin de demeurer des plus concurrentiels face à l'offre de subventions du monde municipal, la municipalité de Saint-Thomas-Didyme ajoute à tous les avantages déjà en place, différents programmes pour encourager les gens à s'établir au village et à y investir. Ainsi deux nouveaux programmes permettent d'obtenir des crédits de taxes forts intéressants qui se résument grosso-modo comme suit :



- 500 \$ par nouveaux nés ou enfants adoptés.
- Remboursement du droit de mutation immobilière pour les nouveaux résidents.
- Congé de taxe foncière pendant deux ans pour une nouvelle résidence.
- Congé de taxes foncière sur l'augmentation des taxes provenant d'améliorations dont l'évaluation est supérieures à 4 999 \$

Ces mesures ne s'appliquent pas aux zones de villégiature et elles sont rétroactives au premier janvier 2014.

Les formulaires de demande sont maintenant disponibles au bureau de la municipalité.



**CONNAISSEZ-VOUS BIEN VOTRE SERVICE
INCENDIE ?**



Dans ce troisième article, nous poursuivons notre campagne d'information afin de vous faire découvrir les différentes nature de sauvetage aux quelles nous participons.

Votre service incendie participe activement aux opérations de sauvetage suivantes :

- Évacuation médicale en forêt ou dans les endroits difficiles d'accès;
- Sauvetage nautique;
- Sauvetage sur glace;
- Sauvetage en eau vive;
- Sauvetage en espace clos;
- Sauvetage en hauteur;
- Personne disparue en forêt;
- Désincarcération;
- Ou toutes autres situations nécessitant l'intervention des pompiers.

Les membres du service incendie ont les compétences et les équipements nécessaires pour intervenir de façon sécuritaire lors des diverses opérations de sauvetage pouvant survenir sur notre territoire.

Servir et protéger notre population est notre priorité.

Votre service incendie.



Le club social du service des incendies a récemment remis un chèque de 100 \$ à la maison de jeunes de Saint-Thomas-Didyme.